

CONVENTION DE PASSAGE POUR BRANCHEMENT

Je soussigné :

Adresse :

Agissant en tant que

- propriétaire parcelle référencée au cadastre **Section : 06 - Parcelles : 183-194**

Autorise

Enedis, SA Siège Social Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles 92079 Paris La
Défense Cedex, **Agence Raccordement Marché Grand Public et Professionnel** : 57 rue
BERSOT 25000 BESANCON

A établir à demeure un branchement aérien et souterrain depuis le support se trouvant sur la
propriété située :

Cadastre : **Section : 6 - Parcelle : 183**

Pour l'alimentation électrique de la parcelle de : **Mr MAUPIN Philippe**
Adresse : **76 A ROUTE DE JUNGHOLTZ 68360 SOULTZ HAUT RHIN**
Cadastre : **Section : 6 - Parcelle : 408**

Numéro de dossier : **26 01 C5E 897206** Par voie de conséquence, Enedis, pourra
faire pénétrer sur la propriété ses agents ou ceux des entrepreneurs dûment accrédités par lui,
en vue de la construction, la surveillance, l'entretien les réparations des ouvrages ainsi établis.

- Le propriétaire s'engage dès maintenant à porter la présente autorisation de passage à la connaissance des personnes qui ont ou qui acquièrent des droits sur la parcelle traversée par le branchement, notamment en cas de transfert de propriété.
- La présente autorisation est accordée gratuitement. Toutefois les dégâts causés éventuellement par les travaux seront indemnisés à l'amiable ou, à défaut par le tribunal compétent.
- Le propriétaire conserve le droit de demander à Enedis, le déplacement ou la modification des ouvrages s'il doit entreprendre des travaux de démolition, de réparation ou de construction incompatible avec le maintien du dit ouvrage sur sa propriété.
- La présente convention de passage prend effet à dater de ce jour.

A....., le.....

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

- (1) Nom et Prénom
(2) Rayer la mention inutile

Fait en 3 exemplaires 1 Propriétaire
1 Bénéficiaire
1 Enedis